



DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour l'utilisation de LA MARQUE BISTROT ORIGINE CORRÈZE

Le dossier de candidature dûment rempli et signé, incluant les pièces demandées, doit être adressé à :

Conseil départemental de
la Corrèze Promotion du
Territoire
Hôtel du Département Marbot 9, rue
René et Emile Fage BP 199 19 005
Tulle Cedex trouhaud@correze.fr



DYNAMISER NOS TERRITOIRES RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOS VILLES ET VILLAGES SOUTENIR NOS RESTAURATEURS

1 PREAMBULE

La Marque Bistrot "Origine Corrèze" a été créée par le Département de la Corrèze, ses partenaires économiques (CCI de la Corrèze, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze, Chambre d'Agriculture de la Corrèze et les organisations professionnelles UMIH 19 et CHR 19) et déposée à l'INPI, afin de promouvoir et d'assurer une reconnaissance des restaurants qui mettent en valeur les produits Corrèziens et participent à l'animation du territoire.

POURQUOI BISTROT "ORIGINE CORRÈZE" ?

Un enjeu économique

Donner la possibilité au client de repérer les restaurants emblématiques de la Corrèze avec un double objectif :

- Pour les habitants de la Corrèze, c'est soutenir le développement de notre territoire et le travail de nos artisans.
- Pour les clients non-corrèziens, l'objectif est de valoriser l'identité de la Corrèze en permettant d'identifier les restaurants proposant des plats et des produits locaux emblématiques.

Un enjeu social

Soutenir et maintenir l'animation des territoires ruraux notamment, renforcer le lien social et la convivialité.

Un enjeu de notoriété, d'animation et de mobilisation des acteurs

L'objectif est de soutenir la restauration locale en développant sa notoriété, tout en favorisant la constitution d'un réseau d'acteurs et d'ambassadeurs porteurs de valeurs et d'actions collectives en faveur de tous : entreprises, habitants, touristes et territoire.

Bistrot "Origine Corrèze" vise ainsi les restaurants sur tout le territoire de la Corrèze, en particulier ceux situés en zone rurale.

LES ENGAGEMENTS DU DEPARTEMENT

Le Département s'engage à participer au financement des éléments de communication visant à distinguer le restaurant labellisé, à promouvoir l'activité des membres du réseau et à mettre en place des actions visant à promouvoir l'activité de ces entreprises ainsi qu'à participer à l'animation du restaurant labellisé.

Cet engagement se traduit notamment par les actions suivantes :

- Fournir une plaque de la marque aux restaurateurs ou une vitrophanie
- Fournir des éléments de PLV (goodies et objets avec le logo de la marque)
- Fournir des supports de communication de la marque
- Associer le restaurant au site internet "Origine Corrèze"
- Participer au financement de 2 animations par an faisant appel à des artistes corréziens
- Mettre en relation les membres du réseau
- Développer et consolider la relation des membres du réseau "Origine Corrèze"
- Mettre en place des actions visant à promouvoir l'activité des restaurateurs labellisés
- Participer, si besoin exprimé, à la décoration des lieux en fournissant des tirages photos de sites emblématiques du territoire

Les organisations professionnelles associées UMIH 19, CHR 19 et les Chambres Consulaires pourraient proposer des journées de formation.

2

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE

● Identification de l'entreprise :

Raison sociale

Code NAF

Numéro RCS

Numéro RM

Adresse du siège social

.....

Tél

Email

Site internet

● Identification du représentant légal, signataire de la présente candidature :

Mme ☐ M ☐

Nom et prénom de l'exploitant

Fonction

Email

Tél. :

● Identification de la personne en charge du dossier :

Nom et prénom

Fonction

Email

Tél

- **Présentez en quelques lignes votre restaurant** (l'année de création, les grandes étapes de son développement, son histoire, les raisons de votre implantation en Corrèze le cas échéant, la clientèle, l'équipe, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- **Présentez en quelques lignes votre projet de développement :**

.....

.....

.....

.....

.....

- **Précisez le nombre de salariés (en équivalent temps pleins annuels) et votre chiffre d'affaires + résultats des 3 dernières années :**

Emplois

CA n-1

CA n-2

CA n-3

Résultat net n-1

Résultat net n-2

Résultat net n-3

- **Êtes-vous propriétaire des murs ?** oui ☐ non ☐

- Si non, indiquez la date de fin de votre contrat avec le propriétaire des murs :

- Quel est le montant de votre loyer annuel ?

- **Êtes-vous propriétaire du fond de commerce ?** oui ☐ non ☐

- Si non, indiquez la date de fin de votre contrat avec le propriétaire du fond :

3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESTAURANT

● Nom du restaurant :

● Menus, services proposés, particularités :

● Plats variables en fonction des saisons :

oui ☐ non ☐

● Plats proposés le plus régulièrement :

Entrées, plats, desserts	"Fabriqué sur place "		Achat en Corrèze		Nom du (des) principaux fournisseur(s)
	Oui	Non	Oui	Non	
Entrées					
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
Plats					
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐		☐	
Desserts					
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	
	☐	☐	☐	☐	

● **Pourcentage de plats "fabriqués sur place" :**

A combien estimez-vous ce pourcentage ? :

- ☐ 50 à 70%
☐ 70 à 90%
☐ 90 à 100%

● **Pourcentage approvisionnement en Corrèze :**

A combien estimez-vous ce pourcentage ? :

- ☐ Inférieur à 30%
☐ 30 à 50%
☐ 50 à 70%
☐ 70 à 90%
☐ 90 à 100%

● **Pour les produits emblématiques de vos plats "signatures", citez-les et indiquez leur provenance :**

Liste des produits emblématiques employés	Label "Origine Corrèze"	Corrèze	Nom du (des) principal (aux) fournisseur(s)
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

● **Pour les boissons proposées, citez-les boissons corréziennes :**

Liste des boissons proposées	Corrèze	label "Origine Corrèze"	Nom du vignoble et/ou fournisseur
Vins			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

Liste des boissons proposées	Corrèze	label "Origine Corrèze"	Nom du brasseur et/ou fournisseur
Bières			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

Liste des boissons proposées	Corrèze	label "Origine Corrèze"	Nom du distillateur et/ou fournisseur
Liqueurs, eaux de vie			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

Liste des boissons proposées	Corrèze	label "Origine Corrèze"	Nom du fournisseur
Boissons "soft"			
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

● **Présence dans les locaux d'un espace aménagé pour l'accueil d'un artiste ? :**

oui ☐ non ☐

Si oui : Espace Intérieur ☐ Espace Extérieur ☐

● **Animations proposées** (festives, culturelles, thématiques, retransmissions sportives ...)

Animations proposées	Artiste Corrézien		Nom du (des) artiste(s)
	OUI	NON	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	
	☐	☐	

Afin de mieux vous connaître, nous vous remercions de compléter votre présentation par les indications ci-dessous :

● Indiquez vos motivations et les raisons de votre demande d'utilisation du label Bistrot "Origine Corrèze" :

● Indiquez les modalités d'utilisation envisagées pour le label (réalisation d'autocollants, vitrines, Carte, vêtements, décoration, set de table...) :

● Êtes-vous engagé dans une démarche de rénovation ?

Oui ☐

Non ☐

Si oui, précisez la nature de la démarche et son but :

5 CHARTRE D'ENGAGEMENT

Toute entreprise sollicitant un contrat de licence d'utilisation de la marque Bistrot «Origine Corrèze» : s'engage à respecter la Charte d'engagement Bistrot "Origine Corrèze", objet du présent chapitre.

Généralités

Dans tous les documents et éléments de communication liés à l'opération Bistrot " Origine Corrèze " :

- La marque Bistrot "Origine Corrèze" est une marque territoriale simple et non une marque collective de certification. L'autorisation d'utiliser la marque est accordée, sous forme de licence, aux entreprises s'engageant à respecter un certain nombre de valeurs liées à l'esprit de la marque et à répondre à certains critères spécifiques.
- Le terme « Comité d'agrément » désigne une instance pilotée par le Département et composée du Département de la Corrèze, des Chambres consulaires et des Organisations professionnelles qui est seule habilitée à délivrer les autorisations d'utilisation de la marque Bistrot "Origine Corrèze" propriété du Département de la Corrèze.

Article 1 - Les entreprises concernées

● Statut juridique de l'entreprise

Les restaurants doivent avoir un statut juridique d'entreprise, quelle qu'en soit la forme (auto-entrepreneur, EI, EURL, SASU, SARL, SAS...) et justifier à ce titre d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, au Répertoire des Métiers ou au Répertoire des Entreprises.

● Implantation locale

Le restaurant doit être situé sur une commune corrézienne.

● Respect de la réglementation

L'exploitant, le gérant, s'engage à respecter les dispositions et recommandations en vigueur ainsi que les codes de bonne pratique, relatives aux règles d'hygiène, de sécurité et de santé de son personnel, de transparence vis-à-vis de ses clients.

● Maîtrise et contrôle du processus d'approvisionnement

Le restaurateur doit mettre en œuvre une démarche de traçabilité de ses approvisionnements visant à améliorer la transparence vis-à-vis de ses clients et à garantir la qualité et la sécurité des aliments. Cela vise également à privilégier un approvisionnement à faible impact carbone.

Article 2 - Respect des missions et des valeurs de Bistrot "Origine Corrèze"

Individuellement et collectivement, les restaurants labellisés Bistrot "Origine Corrèze" s'engagent à :

- Contribuer à la dynamique économique et culturelle de la Corrèze, dans un esprit d'éthique, d'image positive et de solidarité
- Privilégier les circuits courts et donner priorité à l'approvisionnement local "Origine Corrèze"
- Mener des politiques de qualité et de respect de l'environnement
- Participer à l'activité générale du réseau Bistrot "Origine Corrèze", à ses actions, à ses projets et favoriser l'échange et les relations entre ses membres
- Participer à l'attractivité du territoire en proposant des animations

Article 3 - Les restaurants concernés

Les restaurants autorisés à utiliser la marque Bistrot "Origine Corrèze" doivent respecter la réglementation et les usages de la profession.

Pour pouvoir être autorisé à utiliser la marque, participer aux travaux du réseau et bénéficier de ses actions collectives, l'entreprise doit **démontrer le lien entre son restaurant et le territoire de la Corrèze, qui se traduit particulièrement par les critères suivants :**

- ✓ Être en activité depuis 3 ans au moins
- ✓ Être ouvert à l'année ou en saison avec absence de fermeture estivale
- ✓ Être titulaire d'une licence de débit de boisson
- ✓ Disposer de locaux correctement aménagés et en bon état
- ✓ Cuisiner des produits frais, locaux et corréziens en majorité
- ✓ Proposer des plats « Fabriqué sur place » en majorité
- ✓ Pour les cafés-restaurants, proposer une restauration "casse-croûte", basée sur les produits de la Corrèze et prioritairement sur des produits "Origine Corrèze"
- ✓ Proposer au minimum une recette emblématique de la Corrèze élaboré à partir de produits de la Corrèze et si possible de produits labellisés "Origine Corrèze"
- ✓ Utiliser des produits emblématiques du territoire en provenance de la Corrèze (veau, bœuf limousin, pommes, framboises, noix, châtaignes...) et si possible labellisés "Origine Corrèze"
- ✓ Proposer à minima une boisson "Origine Corrèze" (jus de fruit, sirop, bière...)
- ✓ Proposer les vins de Corrèze à la carte
- ✓ Vendre au moins un produit "Origine Corrèze" pour les Cafés-Restaurants proposant un service d'épicerie
- ✓ Si fonction multiservices, proposer des services de base (de type dépôt de pain et de journaux, de gaz, accès WIFI, épicerie de dépannage ...)
- ✓ Communiquer sur l'origine des produits, être transparent sur ses approvisionnements
- ✓ Favoriser la présentation de musiciens et de chanteurs corréziens dans les locaux : proposer 4 animations culturelles ou festives par an dont 2 faisant intervenir des artistes du territoire
- ✓ Mettre en place ponctuellement des expositions d'artistes ou artisans d'art corréziens
- ✓ Tenir à disposition du public l'information touristique locale

Article 4 - Utilisation de la marque Bistrot "Origine Corrèze"

Bistrot "Origine Corrèze" est une marque déposée qui appartient au Département de la Corrèze et dont la gestion est confiée exclusivement au Comité d'agrément qui est seul habilité à pouvoir délivrer les licences d'utilisation de la marque.

Le comité d'agrément assure l'animation et la promotion du réseau des restaurateurs bénéficiaires de l'autorisation d'emploi de la marque ainsi que le contrôle du respect des engagements de la part de ses membres, de la charte de communication et du bon emploi du visuel Bistrot "Origine Corrèze".

● Marquage de la Carte

Les entreprises s'engagent à marquer à leurs frais, avec le visuel Bistrot "Origine Corrèze", leur Carte et leurs supports visuels en respectant la charte graphique de la marque.

● Validation des supports

Tout support intégrant le visuel devra impérativement être préalablement soumis au Comité d'agrément, Cartes, brochures, affiches, véhicules de société, sites internet, documents administratifs tels que papier à en-tête, etc.

● Photographie du restaurant

Chaque entreprise doit fournir une ou plusieurs photos numériques haute définition du restaurant sur lequel le visuel Bistrot "Origine Corrèze" devra apparaître de manière visible et dans le respect de la charte graphique, ceci pour l'intégration dans le fichier des restaurants bénéficiaires de la marque, pour les sites internet des membres du Comité d'agrément et pour tous les produits de communication réalisés par les membres du Comité d'agrément « Origine Corrèze ».

● Fin de droit d'utilisation de la marque

Le Comité d'agrément peut à tout moment mettre fin au droit d'utilisation de la marque Bistrot "Origine Corrèze" consenti au restaurateur lorsque :

- Le membre quitte le réseau, quelle que soit la raison du départ
- Le restaurant ne répond plus aux critères ayant prévalu à son agrément
- L'adhérent (l'exploitant) porte atteinte à l'image de la marque par des activités ou un comportement inadapté
- Le restaurant ne respecte pas les engagements définis dans la présente Charte et, notamment, son article 5

De manière générale, le Comité d'agrément se réserve le droit de mettre un terme au droit d'utilisation consenti pour toute autre raison sérieuse qu'il jugerait contraire aux intérêts de la marque.

● Durée d'utilisation de la marque

L'agrément est délivré pour une durée de 2 ans. Le renouvellement de l'agrément est soumis à l'approbation du Comité d'agrément.

Article 5 - Vos engagements en adhérant à la marque

- Apposer la plaque et la vitrophanie de la marque à l'extérieur du bâtiment
- Accepter la PLV (Objets, goodies avec le logo de la marque) et relayer la communication
- Signaler immédiatement au Comité toutes modifications importantes des lieux, cession ou changement de gérant, difficultés financières
- Veiller à la propreté des locaux et au cadre extérieur
- Respecter les règles de la profession
- Tenir à disposition du public l'information touristique locale
- S'approvisionner régulièrement en Corrèze et en produits "Origine Corrèze"

Les pièces à fournir :

- Le dossier de candidature dûment rempli et signé.
- Le présent dossier peut être renseigné directement à partir de votre ordinateur et adressé par e-mail au Comité d'agrément pour contrôle et validation des informations.
- Ensuite, le représentant du Comité d'agrément vous contactera afin de recevoir en version papier, le dossier de candidature signé, avec le cachet de l'entreprise et les pièces à joindre.
- Présentation du restaurant, du (des gérants) et de l'équipe (Chef cuisinier...) :
- Documentation, Carte...
- Photos intérieures et extérieures du restaurant
- Tout élément pouvant appuyer votre candidature
- Extrait d'immatriculation (Kbis, RM, Registre des entreprises) de l'entreprise/établissement.

Les étapes du traitement de votre candidature :

- 1 - Réception de votre dossier et accusé de réception de votre dépôt de candidature à l'utilisation de la marque..
- 2 - Instruction du dossier par le Comité d'agrément « Origine Corrèze », qui peut être amené à vous contacter et vous rencontrer le cas échéant sur site.
- 3 - Notification de la décision.
- 4 - Signature du contrat de licence d'utilisation de la marque Bistrot "Origine Corrèze".

Votre engagement

Entreprise (raison sociale)

Je soussigné(e),

Nom, Prénom :

Fonction :

Email :

Tél. :

☐ Certifie que les informations figurant dans ce dossier de candidature sont exactes et déclare avoir pris connaissance du contenu de la Charte d'engagement Bistrot "Origine Corrèze" (p.10, 11,12, 13) que je m'engage à respecter en tout point.

Fait à :

Le :

Signature :

EN RESUME

**LA DEMARCHE
BISTROT
«ORIGINE CORREZE»**

La marque territoriale Bistrot "Origine Corrèze" répond à plusieurs objectifs :

- Maintenir et animer le tissu économique et social, en milieu rural notamment
- Soutenir les restaurateurs de la Corrèze
- Favoriser le maintien du lien social
- Promouvoir les produits locaux et les recettes du terroir corrézien
- Participer à l'attractivité du territoire en proposant des animations

Les critères d'obtention de la marque :

1 - La marque Bistrot "Origine Corrèze" est attachée à un restaurant ou un café-restaurant démontrant le lien entre son établissement et le territoire de la Corrèze qui se traduit particulièrement par les critères suivants :

- ✓ Être en activité depuis 1 an au moins
- ✓ Être situé obligatoirement sur une commune de la Corrèze
- ✓ Être ouvert à l'année ou en saison avec absence de fermeture estivale
- ✓ Être titulaire d'une licence de débit de boisson
- ✓ Disposer de locaux correctement aménagés et en bon état
- ✓ Cuisiner des produits frais, locaux et corréziens en majorité
- ✓ Proposer des plats « Fabriqué sur place » en majorité
- ✓ Pour les cafés-restaurants, proposer une restauration "casse-croûte", basée sur les produits de la Corrèze et prioritairement sur des produits "Origine Corrèze"
- ✓ Proposer au minimum une recette emblématique de la Corrèze élaboré à partir de produits de la Corrèze et si possible de produits labellisés "Origine Corrèze"
- ✓ Utiliser des produits emblématiques du territoire en provenance de la Corrèze (Veau, bœuf limousin, pommes, framboises, noix, châtaignes...) et si possible labellisés "Origine Corrèze"
- ✓ Proposer à minima une boisson "Origine Corrèze" (jus de fruit, sirop, bière...)
- ✓ Proposer les vins de Corrèze à la carte
- ✓ Vendre au moins un produit "Origine Corrèze" pour les Cafés-Restaurants proposant un service d'épicerie
- ✓ Si fonction multiservices, proposer des services de base (de type dépôt de pain et de journaux, de gaz, accès WIFI, épicerie de dépannage ...)
- ✓ Communiquer sur l'origine des produits, être transparent sur ses approvisionnements
- ✓ Favoriser la présentation de musiciens et de chanteurs corréziens dans les locaux : proposer 4 animations culturelles ou festives par an dont 2 faisant intervenir des artistes du territoire
- ✓ Mettre en place ponctuellement des expositions d'artistes ou artisans d'art corréziens
- ✓ Tenir à disposition du public l'information touristique locale

2 – L'entreprise candidate s'engage également à respecter certaines obligations précisées dans la Charte d'Engagement Bistrot "Origine Corrèze"

Le Comité d'agrément se prononce sur les demandes d'entrée dans la marque et veille au respect des engagements de la part des membres titulaires de la marque.